



## Cuba sur la liste des États « terroristes »?

Par [Claude Morin](#)

Mondialisation.ca, 08 janvier 2010

[L'aut'journal](#) 8 janvier 2010

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#)

La politique cubaine des États-Unis a été un échec lamentable. Elle n'a jamais atteint son objectif premier : défaire et abattre la révolution qui a triomphé à Cuba en janvier 1959. Plusieurs analystes ont reconnu le fiasco. Des membres du Congrès ont réclamé des changements, ne serait-ce que pour la rendre plus efficace.

L'administration Bush avait multiplié les mesures d'hostilité pour réaliser ce que ses devancières n'avaient pas obtenues. On aurait pu attendre mieux de l'administration Obama plus sensible à la complexité des situations, lui qui, en campagne électorale, prônait le dialogue avec les adversaires.

Obama a certes annulé en avril 2009 des mesures qui restreignaient singulièrement les voyages et les transferts de fonds à Cuba pour les Cubano-américains vivant aux États-Unis. Mais sur l'essentiel – l'embargo ou le blocus – il a reconduit et maintenu tout l'appareil mis en place par ses devanciers. Ses services continuent d'imposer des amendes aux institutions (sociétés et banques étrangères) et aux particuliers qui violent l'embargo, de refuser des visas à des artistes, à des savants cubains invités à venir aux États-Unis.

Voilà que l'administration Obama inscrit Cuba sur la liste des 14 pays dont les ressortissants seront soumis à des contrôles spéciaux dans les aéroports des États-Unis. Washington inclut Cuba parmi les États qu'il accuse de « soutenir le terrorisme ».

Rien ne pourrait être plus contraire à la vérité. S'il y a un État qui a souffert du terrorisme depuis 1959, c'est bien Cuba. Ce sont plus de 3000 Cubains qui sont décédés et 2 500 qui sont demeurés handicapés à la suite d'actes de terrorisme perpétrés à Cuba, mais commandités, financés et planifiés depuis le territoire des États-Unis.

Les victimes auraient été plus nombreuses sans la vigilance constante des services de sécurité cubains. Un avion de la Cubana de Aviación a explosé en vol au-dessus de la Barbade en 1976, entraînant la mort de 76 passagers.

Le cerveau de cet attentat était un agent de la CIA, Luis Posada Carriles, qui vit librement à Miami, malgré ses liens démontrés avec plusieurs autres attentats et complots.

Cuba a souffert non seulement d'attentats, mais aussi de diverses formes de bioterrorisme qui ont consisté à introduire des maladies visant les humains (dengue), les animaux (fièvre porcine) et les plantes (rouille du tabac, de la canne à sucre).

Fidel Castro a été la cible de centaines de complots, menés à divers stades, mais qui ont heureusement tous été déjoués. Pour Cuba, l'État « terroriste » par excellence ce sont les

États-Unis!

Cuba a toujours dénoncé publiquement les calomnies, les actions et les projets des États-Unis à son encontre. Il n'a jamais baissé la garde, se révélant un adversaire conséquent des agressions de l'empire à son égard et à l'endroit d'autres pays. Mais il n'a jamais soutenu des actions terroristes contre les États-Unis. Il a même offert sa collaboration avec le FBI pour faire obstacle à des complots.

Cinq de ses agents infiltrés dans les milieux criminels et violents de la Floride ont été arrêtés en 1998 et ont été condamnés à de longues peines de prison, totalisant ensemble plusieurs siècles. Or ils n'avaient commis aucun crime, se limitant à recueillir des renseignements afin de déjouer les crimes que préparaient les « anticastristes ». Après le 11 septembre 2001, Cuba a réitéré son offre de collaboration.

Les États-Unis se discréditent en incluant Cuba sur cette liste. Ils visent la mauvaise cible, gaspillant temps et ressources. La mesure, qui relève du profilage, est davantage politique. L'inclusion de Cuba sur la liste nuit même à la crédibilité de la mesure. Les aéroports cubains prennent déjà très au sérieux la menace terroriste et ne sauraient servir de tremplin pour frapper les États-Unis. Cibler Cuba relève de la gesticulation hypocrite.

L'administration Obama cherche-t-elle en incluant Cuba dans cette liste, sans aucun motif relié à l'objet de ces mesures, à justifier son animosité envers La Havane, l'immobilisme de sa politique hostile? Cette inclusion est-elle un geste politique pour rallier ses adversaires, républicains entre autres, à des votes en politique intérieure?

*Claude Morin est professeur honoraire au Département d'histoire de l'Université de Montréal.*

La source originale de cet article est [L'aut'journal](#)

Copyright © [Claude Morin](#), [L'aut'journal](#), 2010

---

Articles Par : [Claude Morin](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

